

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010)

Heft: 1868

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le casino des matières premières agricoles

Quand les incertitudes du marché s'ajoutent à celles de la météo, et que les mesures de régulation font défaut

Albert Tille (2 mai 2010)

Après la révolte des producteurs de lait en Europe et en Suisse (DP 1840), voici celle des riches céréaliers français. Ils occupent Paris avec leurs tracteurs pour protester contre une chute des prix de 60% en deux ans. En 2007, ils avaient grassement profité d'une envolée des cours. La correction est aujourd'hui cruelle.

Le marché des matières premières est devenu un véritable casino. De tout temps, le paysan a connu l'incertitude. Quand il vivait exclusivement de ses produits, il pouvait mourir d'une sécheresse ou du mildiou de la pomme de terre. Avec le développement des échanges, l'agriculteur devient victime du jeu de l'offre et de la demande. Le rythme des cultures et le cycle de l'élevage interdisent une adaptation rapide au marché. La surproduction répond à la pénurie et les prix valsent. Les producteurs de cacao, de café, de bananes du tiers-monde en ont été les principales victimes.

Dans les années 60 et 70, la CNUCED a tenté de leur venir en aide par la négociation d'accords sur les matières

premières. La fixation d'une fourchette de prix et la constitution de stocks régulateurs auraient stabilisé les cours. Le faible poids politique des pays pauvres n'a pas permis d'imposer cette mise en ordre internationale. Aujourd'hui, les agriculteurs des pays riches subissent les effets pervers de la libéralisation progressive des marchés agricoles. La donne politique ayant changé, les accords de stabilisation pourraient devenir à nouveau tendance.

Mais il y a plus urgent encore qu'une régulation physique du volume de la production mondiale. Le marché des matières premières est gangrené par la spéculation. Une sécheresse en Australie laisse prévoir une flambée du prix des céréales. Le blé vaut alors de l'or! Deux ans plus tard, c'est la dégringolade. Les fluctuations de cours offrent des aubaines aux investisseurs à la recherche de gains rapides. Ils pénètrent à coup de milliards dans ce marché des céréales dont ils ne verront jamais le moindre sac. Des opérations à terme estiment l'évolution des cours par des

calculs complexes et obscurs. Ces interventions extérieures amplifient lourdement l'évolution des cours.

Au bout de la chaîne, les producteurs déboussolés manifestent. Les céréaliers français ont obtenu un premier succès. Christine Lagarde, ministre de l'économie, réclame une régulation européenne du marché des matières premières. Une intervention de Bruxelles apporterait un soutien de poids à l'administration américaine qui peine à introduire un contrôle des marchés à terme. Encore faudrait-il éviter qu'une entente transatlantique ne fasse émigrer le marché vers Shanghai.

Les céréaliers suisses, protégés par des prélèvements compensatoires à l'importation, s'en tirent infiniment mieux que leurs collègues européens. Pas étonnant dès lors qu'ils s'opposent plus fermement que jamais à l'accord de libre-échange agricole avec Bruxelles. On murmure d'ailleurs à Berne que le projet est moribond.